

Nom de la municipalité

Montréal

DGE-1049-VF (09-06) AW
Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

Date de l'élection

22 JANVIER 2014

2013-11-03

RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ

IDENTIFICATION

Nom du parti	Nom de l'agent officiel
Équipe Barbe Team - Pro action LaSalle	Jean-François Strouvens
ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTOF	RAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES
Partie 1. Fonds électoral	
Total des sommes transférées par le représentant officiel	67 500,00 \$
 Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel a période électorale 	avant le début de la2 725,25
3. TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)	70 225,25 \$
caisse desjardins de laSalle 7700, Newman, LaSalle (Québec), H8	N 1S2 052 352 2
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les s	sommes transférées Nº du compte
Partie 2. Dépenses électorales	
1. Publicité (total A , section 1)	46 980,45 \$
2. Biens et services (total B, section 1)	10 046,25
3. Location de locaux (total C, section 1)	3 276,80
4. Voyages et repas (total D , section 1)	0,00
5. TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)	60 303,50 \$
Parti 3. Réclamations contestées (section 4)	
Déclaration de	L'AGENT OFFICIEL
Je, Strouvens	Jean- Mançous
130 STRING LaSa	16 HBR-3P2

Adresse

1) Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées sont inscrites dans le présent rapport et ont été engagées conformément aux exigences de la loi. J'ai acquitté toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui

contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.

gnature de l'agent officiel

fixé bour le scrutin, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.

déclare ce qui suit :

∉ign/emer∕its,

Section 1 État détaillé des dépenses

				Montants			
							non
							inclus dans
				Biens			les dépenses
		Montant	ĺ	et services	Location	Voyages	électorales
Nom du fournisseur	Nº *	payé (\$)	Publicité (\$)	(\$)	de locaux (\$)	et repas (\$)	(\$)
Dépenses communes (section 2)		56 872,04	43 358,74	10 046,25	3 276,80		190,25
Sisca	28	3 621,71	3 621,71				
Somme partielle		60 493,75	46 980,45	10 046,25	3 276,80	0,00	190,25
Dépenses faites, non réclamées (section 3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL des dépenses		60 493,75	46 980,45	10 046,25	3 276,80	0,00	190,25
* Numéro consécutif des pièces justificative	es		Α	В	С	D]

Section 1 (suite) État détaillé des dépenses

District (poste nº5)

Nom du poste : Mairie arr. de LaSalle

Nº consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	13 417,18	3 108,70	1 013,99	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
28	3 621,71			
	17 038,89	3 108,70	1 013,99	0,00
			Total du candidat	21 161,58
		· · ·	Maximum permis	25 876,62

District (poste nº5.1)

Nom du poste : District du Sault-Saint-Louis

Nº consécutif des				
pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	4 971,39	1 151,91	375,73	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	4 971,39	1 151,91	375,73	0,00
			Total du candidat	6 499,03
			Maximum permis	9 588,00

District (poste nº5.11)

Nom du poste : District du Sault-Saint-Louis (poste 1)

Nº consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	4 971,40	1 151,88	375,71	
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	4 971,40	1 151,88	375,71	0,00
			Total du candidat	6 498,99
			Maximum permis	9 588,00

District (poste nº5.12)

Nom du poste : District du Sault-Saint-Louis (poste 2)

Nº consécutif des				
pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	4 971,41	1 151,85	375,71	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	4 971,41	1 151,85	375,71	0,00
_			Total du candidat	6 498,97
-			Maximum permis	9 588,00

District (poste nº5.2)

Nom du poste : District de Cecil-P.-Newman

Nº consécutif des pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 009,11	1 160,65	378,54	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

0,00	378,54	1 160,65	5 009,11	
6 548,30	Total du candidat			
9 660,60	Maximum permis		,	

District (poste nº5.21)

Nom du poste : District de Cecil-P.-Newman (poste 1)

Nº consécutif des				
pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 009,11	1 160,63	378,56	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	5 009,11	1 160,63	378,56	0,00
			Total du candidat	6 548,30
			Maximum permis	9 660,60

District (poste n°5.22)

Nom du poste : District de Cecil-P.-Newman (poste 2)

Nº consécutif des				
pièces justificatives	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)
Part des dépenses communes	5 009,14	1 160,62	378,56	0,00
Dépenses faites, non réclamées	0,00	0,00	0,00	0,00
	5 009,14	1 160,62	378,56	0,00
			Total du candidat	6 548,32
			Maximum permis	9 660,60

Section 2 État détaillé des dépenses communes

				Dépenses	électorales		Montants
				Biens			non inclus dans les dépenses
	_	Montant		et services	Location	Voyages	électorales
Nom du fournisseur	Nº *		Publicité (\$)	(\$)	de locaux (\$)	et repas (\$)	(\$)
Caisse desjardins part social	1	5,00		5,00			
Caisse desjardins commande chèques	2	94,04		94,04			
Q-Bec café	3	202,65		202,65			
bureau en gros	4	51,06		51,06			
Claude Barbe divers équipement bureau	5	1 081,75		943,81			137,94
JFS pour Lou Tec Pyramide location chaises pour local	6	538,73		538,73			
TC Le Messager	7	2 353,54	2 353,54				
les appartements Hill Crest loyer 5 oct au 5 nov	8	2 184,53			2 184,53		
sisca affiches	9	3 748,19	3 748,19				
Sisca affiches	10	13 107,15	13 107,15				
claude barbe divers	11	69,82		69,82		±****	
TC Le Messager	12	2 353,54	2 353,54				
Assurances Lavallée et Ass.	13	572,25		572,25			
Caisse Desjardins frais septembre	14	7,46		7,46			
Claude Barbe divers équipement bureau	15	90,68		90,68			
future Shop	16	209,78		209,78			
TC Le Messager	17	2 353,54	2 353,54				
sisca affiches	18	4 886,44	4 886,44				
Media Arabe	19	401,26	401,26				
service Location Informatique	20	723,19		723,19	-		
Michel Caouette essence	21	100,41		100,41			
Club Richelieu	22	250,00	250,00				
Michel Caouette essence	23	61,58		61,58			
Réno Dépot Égide Dubé bois pour panneaux enseignes	24	585,64		585,64			
TC Le Messager	25	2 353,54	2 353,54				
TC Le Messager	26	2 353,54	2 353,54				
Bell Canada	27	1 130,94	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 130,94			
Les Services Bonne Job	29	258,39		258,39			
Michel Caouette essence	30	44,94		44,94			
claude barbe divers	31	99,57		99,57			
Destination Travail Sud Ouest	32	305,00		305,00			

paravents tC Le Messager	33	4 599,00	4 599,00				
Densi location photocopieur	34	258,54	4 599,00				
Michel Caouette Breuvage	35	13,32		258,54			
Taat Design Graphique	36	4 599,00	4 500 00	13,32			
Denis Ste-Marie Chauffeur	37	60,00					
Roger Hébert chauffeur	38	60,00		60,00 60,00			
André Boudreau Chauffeur	39	60,00		60,00			
Égide Dubé Chauffeur	40	30,00		30,00			
Michel Kaigle Chauffeur	41	60,00		60,00			
Prosper Lanteigne Chauffeur	42	30,00		30,00			
Marc Éric Ste-Marie chauffeur	43	30,00		30,00			
Claude Legault chauffeur	44				<u> </u>		
		30,00		30,00			
André Langelier Dépenses divers local	45	117,03		117,03			
Murielle Goulet chauffeur	46	30,00		30,00		· ·	
Mohammad Haroon chauffeur	47	30,00		30,00			
Malik Walli chauffeur	48	30,00		30,00			
Balal Ahmed chauffeur	49	30,00		30,00			
Q-Bec café	50	32,00		32,00			· ·
Bureau en gros papier Denis Ste-Marie	51	57,38		57,38			
Karine Valois Maquilleuse	52	200,00		200,00			
JF Strouvens Pizza et Breuvages Jour J	53	237,21		237,21			
François Spénard Photographe	54	400,00	···· · · · · · · · · · · · · · · · · ·	400,00			
traiteur Azzuro lunch bva	55	215,00		215,00			
traiteur Azzuro buffet lunch jour J	56	215,00		215,00		<u> </u>	
bell Canada	57	81,15		81,15			
Michel Caouette Chauffeur	58	30,00		30,00			
Michel Caouette Divers	59	19,76		19,76			
les appartements Hill Crest / Représentant loyer 20 sept au 4 nov	60	1 092,27			1 092,27		
caisse Desjardins intérêts jusqu'au 31 Janvier / Représentant	61	1 414,53		1 414,53			
Sisca deux premiers panneaux pour Photos / représentant	62	218,45		166,14			52,31
Caisse Desjardins frais octobre	63	2,95		2,95			
Caisse Desjardins frais novembre	64	8,35		8,35			
Caisse Desjardins frais décembre	65	2,95		2,95			
TOTAL des dépenses communes		56 872 04	43 358,74	10 046,25	3 276,80	0,00	190,2

| A B C D |

^{*} Numéro consécutif des pièces justificatives

Non du parti	
Nom du parti	
Équipe Barbe Team - Pro action	. I - C-II-
IFOLINE BAIDE LEAM - Pro ACTIO	n i asaile
	ii Lagaiig

Section 3

État des dépenses faites, non réclamées

Nom du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation *	Montant de la dépense (\$)
Aucune dépense faite, non réclamée					
* Pour une réclamation reçue par l'agent officiel après le soixantième jour suivant celui du scrutin				** TOTAL	0,00

^{**} Joindre un chèque en fidéicommis fait à l'ordre du trésorier de la municipalité pour le total des dépenses faites, mais non réclamées par le créancier dans les 60 jours qui suivent le jour du scrutin. Reporter et répartir ce montant à la section 1 « État détaillé des dépenses »

Section 4

État des réclamations contestées

Nom du fournisseur	Raison de la contestation	Nº consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture (\$)	Montant contesté (\$)
	Aucune réclamation contestée			
*** Reporter ce montant à la partie 3 de l'État sommaire du fonds électoral et des dépenses électorales		···	*** TOTAL	0,00

DGE-1049.2-VF (05-03 AW Lol sur les élections et les référendums dans les municipalités, Chapitre XIII, art. 492

Annexe 2 Sommaire des dépenses

électorales (mairie et arrondissements)

	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Voyages et repas (\$)	Total (\$)	Maximum permis (\$)
Mairie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Arrondissement No 5 Nom : LaSalle

			Biens et	Location de	Voyages et		Maximum
Nom du candidat	Nº *	Publicité (\$)	services (\$)	locaux (\$)	repas (\$)	Total (\$)	permis (\$)
Barbe, Manon	5	17 038,89	3 108,70	1 013,99	0,00	21 161,58	25 876,62
Deschamps, Richard	5.1	4 971,39	1 151,91	375,73	0,00	6 499,03	9 588,00
Blanchet, Nancy	5.11	4 971,40	1 151,88	375,71	0,00	6 498,99	9 588,00
Palestini, Laura	5.12	4 971,41	1 151,85	375,71	0,00	6 498,97	9 588,00
Di Sante, Luciano	5.2	5 009,11	1 160,65	378,54	0,00	6 548,30	9 660,60
Declos, Serge	5.21	5 009,11	1 160,63	378,56	0,00	6 548,30	9 660,60
Toilo, Josée	5.22	5 009,14	1 160,62	378,56	0,00	6 548,32	9 660,60
	Total	46 980,45	10 046,24	3 276,80	0,00	60 303,49	

^{*} Numéro du district ou du poste

Votre rapport a été transmis correctement au bureau du Directeur général des élections. Veuillez l'imprimer, le signer et le dater à l'endroit approprié. Par la suite, veuillez le remettre au trésorier de votre municipalité avec les documents suivants :

- 1. Déclaration signée
- 2. Factures originales
- 3. Toute autre pièce justificative (chèques encaissés, bordereaux de dépôts, relevés de compte de l'établissement financier, exemplaires de publicité, bail, etc.)



DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

~	DÉCLARATION DE L'AGENT OFFICIEL				
Je,	Strouvers Jean-François				
	Nom Prénom				
	130 Stilling Lusalb HBR. 3P2				
agent o	fficiel EQUIDE Baybe HEAM PROACHOM LOS Nom du parti				
1.	Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi. Toutes les réclamations reçues au plus tard le soixantième jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'al contestées et déclarées à la section 4.				
2.	J'ai nommé D adjoints en vertu de l'article 385 de la loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport.				
3.	Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral que j'ai ouvert dans une succursale québécoise d'un établissement financier (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2 ^{eme} alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la partie 3 du présent rapport.				
4.	Aucun autre fonds électoral, autre que celui mentionné au présent rapport, n'a été utilisé pour acquitter les dépenses électorales du parti.				
5.	Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celle provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.				
6.	Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité de l'article 466, lesquelles représentent l'intégralité des biens fournis ou services rendus.				
7.	Toutes les dépenses électorales ont été engagées dans le respect du prix courant du marché au sens des articles 427 et 461. De plus, aucun bien ou service ne m'a été livré ou fourni gratuitement, à l'exception du travail bénévole.				
8.	Les personnes qui ont effectué du travail bénévolement au cours de la période électorale et, au sens des articles 428,1° et 461, l'ont fait personnellement, volontairement, sans aucune rémunération ou avantage d'un employeur ou de quiconque.				
9.	Toute la documentation et tous les renseignements nécessaires à la production de ce rapport m'ont été personnellement journis par le trésorier de la municipalité.				
	le 20 JANUIL 2014				



DÉCLARATIONS DE L'AGENT OFFICIEL ET DU CHEF DE PARTI

	DÉCLARATION D	U CHEF DE PARTI
Je,	BARBE	MANON
-	Nom	Prénom
chef du déclare	parti ce qui suit :	
1.	Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.	
2.	Je déclare lui avoir transmis toute l'information fina	ncière pour lui permettre de dresser ce rapport.
3.	Je vous confirme qu'au meilleur de ma connaissar des éléments inscrits dans sa déclaration.	nce, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité
· ·	Mum Laur Signature du chef du parti	le 20 Janvier 2014